

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA PRÉPARATION DE L'AGRÉGATION INTERNE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES Session 2019

1. Présentation des épreuves de l'agrégation interne de sciences économiques et sociales

1.1 Épreuves d'admissibilité

1.1.1 Composition de sciences économiques et sociales, dite « épreuve de dissertation ».

Dissertation portant sur l'un des quatre thèmes au programme : deux thèmes en sciences économiques et deux thèmes en sociologie.

Durée : 6 heures. Coefficient 6

Les programmes concernant cette épreuve :

- Sociologie :

Justice et injustices sociales

La mobilité sociale (nouveau thème à confirmer)

- Économie :

Histoire de la pensée économique depuis 1945

Économie du travail (nouveau thème à confirmer)

1.1.2 Composition à partir d'un dossier, dite « épreuve pédagogique »

Il s'agit d'une épreuve pédagogique à partir d'un dossier documentaire comprenant un intitulé de sujet, l'indication du niveau de classe.

Durée : 6 heures. Coefficient 4

Le programme regroupe l'ensemble des programmes de lycée (seconde, première, terminale, enseignement spécifique et spécialité).

Objectif de l'épreuve : "Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail de 2 heures intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves (...). Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié.(...)" *Rapport de jury, session 2012*

1.2 Les épreuves d'admission

1.2.1 La leçon

En bibliothèque, le candidat dispose d'un temps de préparation de 5 heures. La leçon se compose d'un exposé de 30 minutes maximum suivi d'un entretien de 20 minutes avec le jury. Le sujet (soit d'économie, soit de sociologie selon l'heure de convocation) est tiré au hasard par le candidat.

Coefficient 6

Le programme regroupe l'ensemble des programmes de sciences économiques et sociales du lycée.

1.2.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier

Temps de préparation trois heures et temps de passage de 45 minutes (exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes).

Coefficient 4

Le dossier, proposé par le jury au candidat, est constitué d'un ou plusieurs documents portant sur les programmes de sciences économiques et sociales des classes de seconde, première ES et terminale ES.

Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique. Il est à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique.

Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique.

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent les mathématiques pour elles-mêmes, mais qu'ils soient capables d'utiliser les outils mathématiques et statistiques dans les domaines des sciences économiques et des sciences sociales (sociologie et science politique) pour résoudre des problèmes et analyser des situations ; ils doivent connaître les conditions d'utilisation de ces outils, leurs apports et leurs limites.

1.3 A lire pour se faire une idée des épreuves du concours :

- Rapport de jury de la session 2017 :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/int/25/3/Rj-2017-AgregationinterneSES_799253.pdf

- Toutes les informations relatives au concours sur devenirenseignant (site du ministère de l'Education Nationale) :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html>

2. Présentation de l'accompagnement à la préparation de l'agrégation interne de sciences économiques

et sociales proposé par l'ESPE

La formation est centrée sur l'accompagnement à la préparation des épreuves écrites et orales. Elle comprend des séances de travail commun et un travail collaboratif à distance.

Un stage de lancement de la formation aura lieu en juin à l'ESPE site de Nantes :

- les **lundi 11 et mardi 12 juin 2018** (lundi 10h-17h30 ; mardi 9h-16h30)

2.1 Travail commun simultané :

Le travail commun s'organise selon deux modalités :

- des séances de travail le mercredi après-midi

Ces séances sont proposées à la fois en présentiel (à Nantes) et à distance via une plateforme de classe virtuelle.

Elles concernent la préparation aux épreuves écrites (de juin 2018 à janvier 2019) puis la préparation aux épreuves orales (de février à mai 2019)

- des stages de deux jours organisés à Nantes

Ces stages permettent à tous les participant-es de travailler ensemble sur un temps dédié. Ils sont organisés de préférence pendant les vacances scolaires pour faciliter la participation de tous. Trois stages sont organisés : en juin, en octobre et en mars-avril.

La formation se déroule sur 66 heures au total

Une épreuve blanche sera organisée pour chaque type d'épreuve (deux épreuves blanches de 6 heures chacune).

2.2 Travail collaboratif à distance :

- Utilisation d'une plate-forme collaborative pour des échanges : fiches de lecture, entraînements...

2.3 Inscription à l'accompagnement

Inscription à la formation : il est possible de s'inscrire du **3 avril 2018 au 13 mai 2018**. N'attendez pas !

Numéro du dispositif dans GAIA : **18A0170138**

Deux modules différents sont proposés à l'inscription :

Module 45211 SES-Préparation épreuves écrites d'admissibilité
Module 45212 SES-Préparation aux épreuves orales d'admission

2.4 Quelques remarques

Cet accompagnement à la préparation à l'agrégation interne repose fondamentalement sur la mise en place d'un travail individuel et collectif qui engage chacun à participer et à s'associer à l'ensemble des journées de formation et des travaux collectifs. L'expérience des dernières années montre que le travail collaboratif est payant.

L'engagement de chaque participant dans le travail de mutualisation est donc une dimension essentielle de la formation et de la réussite au concours.

L'inscription aux deux modules d'accompagnement peut se faire de manière distincte. Il est toutefois souhaitable de s'inscrire aux deux modules (épreuves écrites d'admissibilité, épreuves orales d'admission) : les épreuves écrites comme orales se préparent dans la durée, d'autant que leur coefficient total est équivalent (10 points pour les épreuves écrites comme pour les épreuves orales).

Rappel : l'inscription à la préparation ne dispense pas de s'inscrire au concours ! Les dates d'inscription à l'agrégation interne seront publiées au BO (généralement elles ont lieu au mois de septembre).

Contact pour obtenir des informations complémentaires :

marie.david@univ-nantes.fr